Relier le quartier Montbeaume au centre-ville.

Le cabinet Alter et l'Agence Vu d'Ici ont travaillé avec les élus et un groupe d'habitants sur la restructuration urbaine du quartier Montbeaume, en bordure du collège et proposent deux scénarios d'aménagement.

Pour aller du centre-ville au collège, les Beaufortais font le tour d'un grand espace de près de 7 hectares : celui de l'usine France-Champignon fermée en 2010 et démolie en 2014. Les enjeux de l'aménagement de cette zone sont clairs : faire le lien avec le centre-ville, privilégier les perspectives visuelles (château, Hôtel-Dieu…), créer des espaces publics, gérer et sécuriser les flux de véhicules et réaménager les berges du Couasnon.

2 scénarios pour déterminer les grandes lignes

Avant de réfléchir au contenu d'une future ZAC, deux scénarios présentés au public montrent leur intégration possible au quartier, dans la même logique d'aménagement et avec la même densité de logements. Ils offrent des voies réduites pour limiter la vitesse, des placettes réservées aux habitants, des espaces publics partagés et un espace de promenade en bord de rivière.

Aménagement du quartier Montbeaume. Présentation des scénarios 1 et 2 : cliquez ici.

Un projet en concertation et consultation des habitants

Les élus ont fait le choix de créer un groupe de travail avec des habitants pour ce projet. Plusieurs consultations publiques ont aussi permis aux agences de recueillir l'avis des Beaufortais et de poser des jalons avant le projet de ZAC, la prochaine étape.

1- En matière de logements, peut-on connaître la taille des parcelles, le nombre et les types de logements ?

La tendance aujourd'hui est aux petites parcelles, pour moins d'entretien. Nous envisageons environ 70 logements, mitoyens ou individuels, au maximum de 2 étages. L'existence de logements sociaux dépendra des bailleurs sollicités.

2- Des commerces sont-ils prévus ?

Nous souhaitons renforcer l'attractivité du centre-ville et de ses commerces. Le franchissement du Couasnon et une ouverture dans le mur du forum facilitera le cheminement vers le centre.

3- Avez-vous prévu des pistes cyclables ?

Dans la résidence, les voies sont partagées : piéton-vélo (scénario 1) ou auto-vélo. Une voie cyclable rue Charles de Gaulle devra être envisagée.

4- Comment seront traitées les zones environnementales ? Pourquoi ne pas créer des jardins partagés ?

Le réaménagement et l'élargissement des berges du Couasnon est un des enjeux forts de ce projet. Les murs de l'ancien lavoir pourront être mis en valeur. Des jardins partagés pourraient en effet exister, à l'initiative des habitants.

En savoir plus : cliquez ici.